

FIN 45 2019.FINGS.497

Propositions d'amendement

Version 5

Le 02.12.2019 / CDA

Budget 2020

Auteur-e-s		Proposition	+	-
			++	--
Imboden (Les Verts) Hässig (SP-JUSO-PSA)	1.	4.7.7. Développement durable Les contributions cantonales du programme de promotion doivent être augmentées de deux millions de francs dans le budget 2020, ainsi que cela a été décidé à la session d'automne dans la motion 085-2019 .	+	
UDC (Lanz)	2.	Le solde du compte de résultats (ensemble du canton) est augmenté de 7 millions de francs⁸⁾ (augmentation de 217 à 224 millions de francs) en renonçant à créer de nouveaux postes correspondant à un total de 58,2 EPT. La mise en œuvre de cette décision applicable aux Directions et aux groupes de produits doit se faire sur la base des postes demandés.		--
Etter (PBD) Saxer (PLR) Wyss (UDC)	2.a	Le solde du compte de résultats (ensemble du canton) est augmenté de 3 millions de francs (augmentation du solde du compte de résultats de 217 à 220 millions de francs) en renonçant à créer de nouveaux postes non refinancés correspondant à un total de 24,7 EPT. <u>La mise en œuvre de cette décision dans les Directions et les groupes de produits doit se faire en fonction des postes demandés.</u>	+	

Baumgartner (PS-JS-PSA) Bütikofer (PS-JS-PSA) Schnegg (PEV)	3.	Groupe de produits 5.7.6. Garantie du minimum vital et intégration : centres de puériculture Le canton doit financer l'offre de visites à domicile Plus, promue par la SAP, l'intégrer par contrat de prestations à l'offre régulière des centres de puériculture et mettre les ressources nécessaires à disposition.		--
PS-JS-PSA (Gabi)	4.	Groupe de produits 6.7.7. Protection de l'enfance et encouragement de la jeunesse : Augmentation du solde du groupe de produits de 70 000 francs afin que le crédit de la Commission pour l'enfance et la jeunesse (CEJ) puisse être alloué et que la CEJ puisse à nouveau travailler.		-
PS-JS-PSA (Wildhaber) <u>Les Verts (Linder)</u>	5.	Augmentation du groupe de produits 9.7.2 Ecole obligatoire et offres périscolaires de 4,5 millions de francs. Les écoles pourront ainsi de nouveau constituer de plus petites classes. <u>Cette augmentation ne doit pas être compensée au sein du budget de l'INS.</u> La proposition est reprise sous forme de déclaration de planification concernant le PIMF 2021-2023.		-